

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village
☎ 03 89 26 04 74
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00
jeudi : 14h30 à 18h00
vendredi : 14h30 à 17h00
samedi : 09h00 à 10h30

BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas
☎ 03 89 74 07 94
🕒 lundi : 15h00 à 18h00
mercredi : 15h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00

DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 17h00
samedi : 14h00 à 17h00

POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00
samedi : 08h00 à 17h00

RAMASSAGE DES BACS

Ordures ménagères : mercredi après-midi
Déchets recyclables : lundi matin en semaine paire
Pensez à sortir vos poubelles la veille de la tournée.

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse passera le **vendredi 02 mai 2025**. La voirie doit obligatoirement **être libérée dès le matin à partir de 07h00** pour faciliter et permettre le nettoyage de toutes les rues.

ECOLES

ELEMENTAIRE **MATERNELLE**
📍 allée de l'Europe 📍 2 rue des A. Combattants
☎ 03 89 26 05 58 ☎ 03 89 26 06 50
@ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

SPLEA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 68 36 16 23
@ rpe@splea68.fr

MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 89 75 15 03
@ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎ 06 95 48 21 15
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45
📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 89 26 15 82
📍 4 rue de l'Europe, 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT
☎ 03 89 75 74 46

PHARMACIES

PHARMACIE DES DEUX RIVES
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎ 03 89 26 22 22
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
PHARMACIE DE LA HARDT
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM
☎ 03 89 26 07 36
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

PHARMACIE DE GARDE : composez le 3237
ou www.pharma68.fr

CONCILIAEUR – MEDIATEUR DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.
☎ 03 89 26 06 42
📅 **vendredi 09 mai** 🕒 de 13h30 à 16h00
📅 **vendredi 23 mai** 🕒 de 13h30 à 16h00

CULTE CATHOLIQUE : messes

📅 **samedi 17 mai** 🕒 à 18h00
📅 **jeudi 29 mai** Ascension 🕒 à 09h00

Les messes du vendredi ont lieu à 18h00.

NUMEROS D'URGENCES : RESEAUX

REGIE EAU – m2A : EAU | **SIVOM : ASSAINISSEMENT**
☎ 03 10 00 40 75 | ☎ 03 10 00 40 75

BRIGADES VERTES

☎ 03 89 74 84 04

GENDARMERIE

☎ 17

ALSACHIMIE

N° VERT : 0800 041 051 **POSTE GARDE** : 03 89 26 56 56



FERMETURE - SERVICES COMMUNAUX

En complément des jours fériés du mois de mai, la mairie, la déchetterie et l'agence postale seront fermées
📅 **vendredi 30 mai**

DESTRUCTION DE NID DE GUÊPES

La Commune de Chalampé, en collaboration avec les sapeurs-pompiers, a décidé le maintien de la prise en charge des frais relatifs à la destruction de nid de guêpes.

LA DÉMARCHE

1 – je compose le 18 pour demander une intervention
2 – un rendez est fixé
3 – le jour de l'intervention, signature d'une convention (exemplaire de la convention disponible en mairie)
ATTENTION : hors éradication de nids de frelons asiatiques, qui requiert l'expertise d'un professionnel.

SPLEA - ANIMATION JEUNESSE

Les AJT de la SPLEA vous proposent de venir rencontrer ses animateurs jeunesse et de découvrir leurs projets et activités. Si vous avez entre 11 et 17 ans, rendez-vous
📅 **vendredi 02 mai** 🕒 de 18h00 à 23h00
📍 Espace 2 Rives, 6 rue de l'Eglise

CELEBRATION DU 08 MAI

La commémoration de la Victoire de 1945 sera marquée par un dépôt de gerbe au Monument aux morts
📅 **jeudi 08 mai** 🕒 à 09h00
📍 Monument aux morts, Place Le Vignau
La commune de Chalampé sera ensuite représentée à Niffer à l'occasion des festivités du 80^{ème} anniversaire de la libération du village.

BAR EPHEMERE

FRATERNELLE DES DONNEURS DE SANG

La fraternelle des donneurs de sang de Chalampé organise un Bar Ephémère très spécial ! Ils seront ravis de vous accueillir pour une soirée conviviale et amusante où vous pourrez déguster de savoureux croque-monsieur, profiter d'une variété de boissons rafraîchissantes et vous divertir avec des petits jeux de société.
📅 **vendredi 16 mai** 🕒 de 18h00 à 23h00
📍 Les Galets, 8 avenue de la Gare

APPEL A CANDIDATURE

Vous avez du temps libre, vous cherchez à vous investir dans la Commune, vous êtes dynamique, joviale et vous appréciez les relations humaines ?

Nous avons un projet fait pour vous. Nous sommes à la recherche de volontaires pour construire et développer une structure associative permettant à nos aînés de réaliser des activités ludiques, culturelles et récréatives.

Toutes les idées sont les bienvenues. Merci de vous rapprocher des services de la mairie qui se placeront en facilitateur dans la création de ce projet très attendu par nos aînés, pour la rentrée.

HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 17h30
Mercredi : 09h00 – 13h00
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 19h00 (17h30 en juillet et août)
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00



MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé
☎ 03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr
www.chalampe.fr Village de Chalampé



FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

📅 samedi 10 et dimanche 11 mai

📅 samedi 24 et dimanche 25 mai

🕒 de 10h00 à 18h00

📍 12 avenue Pierre Emile Lucas



ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DU RHIN

Journée d'échanges.

📅 dimanche 11 mai

🕒 de 10h00 à 12h00

📍 cercle associatif, Bantzenheim

📞 M. LENTZ 03 89 26 10 98



JOURNÉE DES ABEILLES

Une matinée découverte de la vie des abeilles est proposée aux enfants accompagnés de leurs parents au verger communal.

📅 dimanche 18 mai

🕒 de 10h00 à 12h00

📍 verger communal, rue de la Krutenau

FERME MATERNE ONIMUS

Le point de vente de la ferme Onimus Materne à Bantzenheim a réouvert.

📅 tous les jeudis

🕒 de 18h00 à 20h00

📦 PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE

Farine, œufs, pommes de terre, bière paysanne, jus, huile...

📍 La grange à Materne, Ferme Bio du Niederaufeld
Dritter Grasweg, 68490 Bantzenheim

📞 06 24 82 69 28 @ferme.onimus.materne@gmail.com



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille 3 fois par semaine, notamment le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Elle s'adresse à CHACUN D'ENTRE VOUS, profitez-en !

L'inscription est GRATUITE POUR LES ENFANTS et de 6 € pour les adultes. L'équipe des bénévoles sera ravie de vous accueillir et de vous conseiller sur les dernières parutions dans des locaux appelant au calme, à la détente et bien évidemment à la lecture.



Etat-civil

ANNIVERSAIRES

Noces de Diamant

M. et Mme JOST Jean-Pierre, le 22 mai

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

DATES A RETENIR DÈS A PRÉSENT

- 06 juin : soirée jeux de sociétés - bibliothèque
- 26 juin : don du sang
- 26 juin : conseil municipal
- 13 juillet : apéritif républicain

CIRCULATION A36 - DÉVIATION

Le Service Autoroutier de la CeA réalise des travaux de chaussée sur l'autoroute A 36 dans le sens Allemagne vers Mulhouse. Une déviation est en place via Ottmarsheim, Chalampé (RD52 / RD39) et Bantzenheim.

📅 jusqu'au vendredi 04 juillet

Atoll
Le Relais Petite Enfance et la Crèche à Ottmarsheim vous proposent :

Jeux d'eau

LUNDI 23 JUIN 2025
de 9h15 à 10h30

Jardin de la crèche à PETIT-LANDAU (5 rue des Anges)

Un moment de partage entre professionnels, parents et enfants de 3 mois à 4 ans.

Les enfants pourront profiter du jardin de la crèche à Petit-Landau et expérimenter différents jeux d'eau.

L'activité est maintenue en intérieur pour les premiers inscrits en cas de mauvais temps

Pour les habitants de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau

Inscription obligatoire à partir du Lundi 16 juin
splea68.fr rubrique "Activité ATOLL"

Renseignements : Relais Petite Enfance
03.89.28.07.99
ou rpe@splea68.fr

Les enfants restent sous la responsabilité des adultes pendant les activités

CHALAMPÉ, IL Y A 40 ANS...

Après 286 jours d'occupation de l'île du Rhin, le **5 mai 1985**, les occupants quittent leur position. En face de l'usine Rhône-Poulenc débutent les travaux du forage d'études sous haute surveillance des élus et de leurs concitoyens prêts à reprendre le combat.

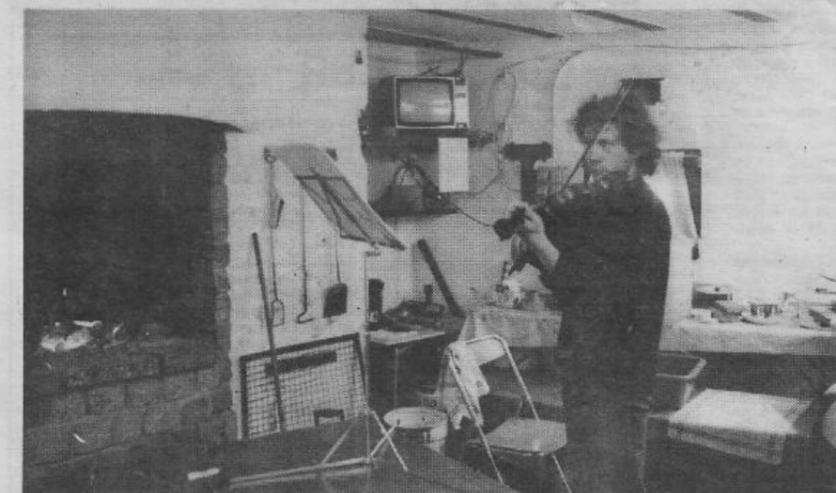
Ile du Rhin: fin de l'occupation

Après 286 jours, les occupants de l'île du Rhin arrêtent. «Provisoirement»

11 h hier, sur l'île du Rhin à Chalampé. Dans le bunker aménagé, Laurent, de Lutterbach, joue du violon (photo Pierre Delunsch). Un des tout derniers occupants.

En fin de matinée, le comité de défense, présent sur le site depuis le 23 juillet 1984, annonce en effet la fin de l'occupation.

Mais une fin... relative. Les opposants aux injections de saumures ont eu la garantie qu'on ne touchera pas à l'île du Rhin. Ils suivront toutefois avec vigilance le forage d'étude prévu sur le nouveau site de Chalampé, près de Rhône-Poulenc.



Ce forage devrait permettre d'étudier la couche de la fameuse grande Oolithe et de vérifier sa porosité. Il durera jusqu'en septembre 85 et atteindra la profondeur de 1600 mètres.

Les essais d'injection d'eau pure montreront, après de longues études, que la grande Oolithe n'est pas capable de recevoir les saumures des MDPAs.

A suivre dans le prochain numéro....

ARTICLE 4

La Formation, et ... le premier vrai camion de pompiers.

Au début de cette aventure tout était à faire, et nos valeureux prédécesseurs se sont mis au travail, enchaînant stage et formation pour que le Corps soit opérationnel.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le feu était au départ le risque principal auquel étaient confrontés les pompiers. A cette époque, 10 exercices sont organisés au cours de l'année, ainsi qu'une manœuvre de printemps et une manœuvre d'automne : c'est l'occasion de mettre en œuvre ce qui a été appris durant les exercices mensuels.

Durant cette période la collaboration avec le service incendie de l'usine Rhône-Poulenc toute proche est une réalité, de nombreux pompiers de l'usine habitant la commune.

La collaboration avec nos voisins d'outre-Rhin, et ceux d'Ottmarsheim, est aussi une réalité.

Devant le développement du trafic routier et l'augmentation du nombre d'accidents, nos pompiers se sont formés au secourisme auprès de la Croix-Rouge, afin de répondre au mieux à cette nouvelle mission.

Le matériel de secours aux personnes fait son apparition au sein du corps, bien que se limitant à des trousse de bandages, il permet d'apporter une première réponse. Les choses ont évolué depuis !

Le FPT ... (Fourgon Pompe Tonne)

Jusqu'au début des années 70, la "Renault Prairie" et la motopompe demeurent et restent les seuls moyens du centre.

C'est grâce à l'effort financier de la commune que les pompiers seront équipés en 1975 d'un camion avec une double cabine 8 places, une citerne de 2800 litres et une pompe, nous voici en route vers la modernisation !



ANNIVERSAIRES

M. Gauthier BALTZINGER

A fêté ses 85 ans

📅 11 avril 2025



M. Gérard SIMON

A fêté ses 80 ans

📅 19 avril 2025



UNE NAISSANCE - UN ARBRE

📅 26 avril 2025

En l'honneur du seul enfant né en 2024 et en collaboration avec la famille, un arbre a été planté, il s'agit du 25^{ème} arbre depuis la mise en place de ce rendez-vous qui a vu le jour en 2022. A l'issue de son installation, un verre de l'amitié a été partagé. La municipalité est heureuse d'avoir pu faire la connaissance d'Amalia.

BIBLIOTHEQUE

BRICOLAGE DE PAQUES

📅 09 avril 2025

Les bénévoles de la bibliothèque sont ravies d'avoir accueilli des enfants de la Commune afin de réaliser divers bricolages de Pâques.



LE MOUSTIQUE TIGRE - UN ENJEUX BIEN REEL

*Œuvrons ensemble pour lutter
contre sa prolifération !*

Désormais bien installé en France et en Alsace, Chalampé ne fait pas exception à la règle.

La prolifération du moustique tigre est bien réelle, nous tirons la sonnette d'alarme pour vous faire prendre conscience qu'il est nécessaire d'agir dès maintenant.

Les beaux jours arrivent ainsi que les moustiques tigres, pensez aux gestes simples pour éviter leur prolifération.

ATTENTION : le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous êtes piqué, il est probable qu'un nid soit présent aux alentours proches de votre logement, examinez votre jardin, votre balcon, vos aménagements.

Participez à la surveillance du moustique tigre

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !



Il est très petit : 5 mm.

Il est noir avec des rayures blanches.

Il pique durant la journée.

Sa piqûre est douloureuse.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre? Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars



La femelle moustique tigre pond environ **100 œufs** par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients !

Des gestes simples pour éviter sa prolifération



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...

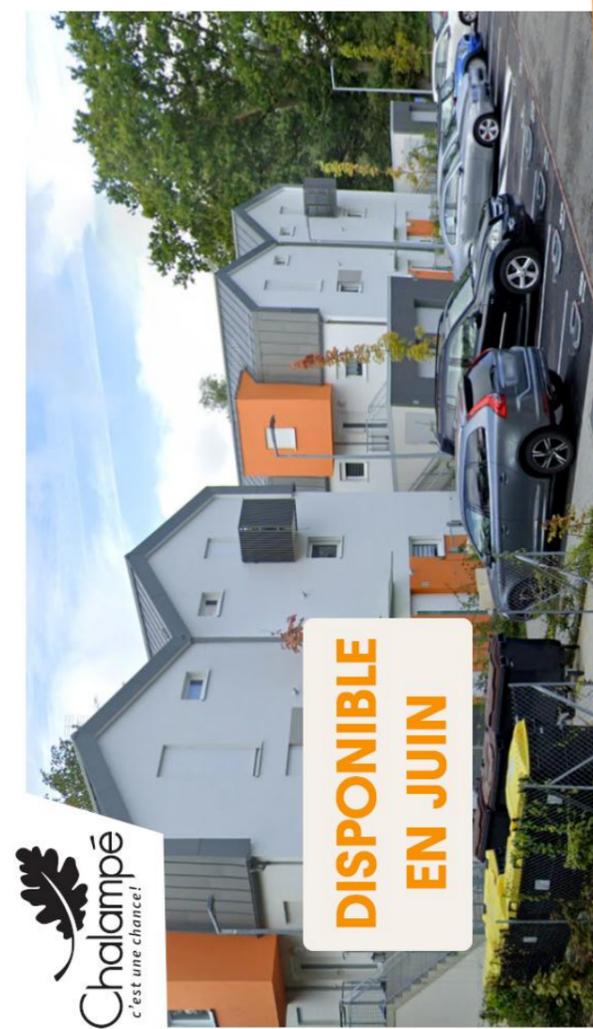


COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.grand-est.ars.sante.fr

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars



Chalampé
c'est une chance!

DISPONIBLE EN JUIN

APPARTEMENT A LOUER

47 m²

1 chambre

2 pièces et jardin

GAZ

+ D'INFOS : m2A Habitat
03 89 45 13 13

EMBAUCHE SAISONNIERS...

EMBAUCHE JEUNES SAISONNIERS POUR LES VACANCES SCOLAIRES DE JUILLET ET D'AOÛT

Vous avez 18 ans révolus, résidez à Chalampé et vous souhaitez travailler au service technique de la commune pendant les mois de juillet / août, adressez un courrier de motivation (avec CV) à la Mairie, en indiquant le mois d'emploi souhaité (1 mois complet).

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter, la mairie :
9 Espace Centre-Village, 68490 CHALAMPE
03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr

